

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10 C⁼⁼MES



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

AVIS

Les bureaux du journal sont transférés rue de l'Etuve, 12.

SOMMAIRE : Avant la bataille (Aspic). — A l'Etudiant (Nihil). — Goethalseianna (Clapette). — Piqués (Aspic). — Le Procès Blanvalet (Clapette). — Les hommes du monde (Nihil). — A coups de fronde (Clapette). — La chasse aux Abaluyves (Pan). — Faits printanniers (David). — Dernière heure (Charles-Auguste). — Annonces.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre ?.....

Avant la Bataille

Quand le soleil de mai apparaît souriant, réjouit la nature et répand dans nos veines un nouveau sang, jeune et généreux, nous nous sentons tout drôles, et ce que nous trouvions détestable hier nous paraît aujourd'hui parfaitement admissible. Vrai, on serait tenté de trouver à son beau-père (pour varier) un caractère aimable et de reconnaître en M. Gillon le plus aimable des échevins.

C'est probablement cet effet salutaire qu'a ressenti samedi dernier l'un des rédacteurs d'un des nombreux organes de la petite presse liégeoise.

D'après lui, tout est pour le mieux dans la meilleure des Administrations communales du monde, et nos conseillers sont tous, *en bloc*, des hommes d'un génie transcendant.

Ah ! vous avez beau crier, liégeois,

que vos impositions vous écrasent, que la répartition de vos deniers se fait suivant une formule peu juste, et qu'il est bien désagréable de payer, de votre monnaie, les boulettes commises par quelque administrateur maladroit; vous avez tort. *En bloc*, le Conseil de Liège peut soutenir la concurrence avec n'importe quel Conseil du pays.

En bloc !!!

Le rédacteur en question énumère d'ailleurs, pour confondre les détracteurs déloyaux de nos intelligents édiles, les nombreux travaux opérés par le présent Conseil : Les agrandissements de l'Université, la rue du Péry, la rectification du Fond-de-l'Empereur et cet ensemble (!) de travaux qui vient d'être décrété à l'Ouest, l'agrandissement de l'Athénée, la réorganisation de l'Académie (?) etc., etc.

Ces etc. ne peuvent nous satisfaire, nous pourrions les compléter et citer entre autres :

Les égoûts des Prés Saint-Denis, la démolition de la maison de Jonruelle l'édification des deux perches qui gâtent ce que vous savez ; l'autorisation de construire deux immeubles dans l'axe de la rue Rouleau ; la passerelle et sa consolidation ultérieure ; l'île de Commerce (vous voyez que nous sommes impartiaux), le square de Sainte-Véronique, la... Trinck-Hall, l'emplacement des futurs locaux universitaires aux Incurables, le futur pont des Vennes, etc., etc., etc. Nous conviendrons facilement d'ailleurs que l'importance de ces travaux s'efface

devant le redressement de la rue Fond-de-l'Empereur, mais nous n'avons voulu faire cette énumération supplémentaire que comme mémoire.

On pourrait s'étonner que nous, gens de la grande presse — de la grande presse au point de vue de l'importance morale de notre feuille et de son influence sur les habitants de la cité liégeoise — nous daignions nous occuper d'écrits émanant de jeunes plumitifs. Nous condescendons volontiers à répondre cependant, ne fut-ce que comme encouragement. Et puis j'ai découvert, dans l'article que je cite, comme une espèce d'allusion, bien timide d'ailleurs, au *Frondeur*; la voici :

« Nous tenons pour fort peu libéraux, » peu dignes d'être comptés comme » tels, les hommes dont le plaisir le » plus vif semble être de prendre nos con- » seillers en faute (comme si c'était pos- » sible !) qui, à défaut de faits vrais, » n'hésitent pas à inventer des histoires » plus ou moins amusantes et drôles. »

Voyez-vous, cette méchanceté ! *inventer* des histoires qui sont amusantes et puis qui sont encore drôles. Nos conseillers sont, *en bloc*, tellement intelligents et tellement soucieux des intérêts de leurs administrés, qu'il n'y a rien à leur reprocher, on ne peut qu'*inventer*.

Quoi qu'il en soit, si c'est à nous qu'il s'adresse le jeune homme, qu'il veuille bien spécifier quand nous avons jamais *inventé* quoi que ce soit contre nos conseillers.

(Nous lui faisons la partie belle ; en effet, il peut nous répondre que nous n'avons même pas inventé les boutons de manchettes.)

* * *

Donc, nous sommes tenus comme fort peu libéraux, parce que nous avons cru de notre devoir d'attaquer certains de nos conseillers.

Eh bien ! nous vous répondons catégoriquement à ce sujet.

Vous trouvez le Conseil communal actuel excellent *en bloc*. Nous le trouvons, nous, détestable... *en bloc*. A côté de quelques gens de bon sens et de talent qui font honneur à la position qu'ils occupent, il est certes plusieurs nullités. Et nous déclarons, nous, que, en présence de récriminations universelles, et en voyant aujourd'hui l'état très monté des esprits, vis-à-vis de quelques-uns de nos édiles, nous tenons comme fort peu libéraux des gens qui les veulent absolument maintenir à une place qu'ils tiennent si mal.

Nous tenons comme fort peu libéraux ceux qui, ayant encore du temps devant eux et disposant d'une plume prétendument dévouée aux intérêts du parti, ferment sciemment les yeux et courent au devant d'une défaite certaine au mois d'octobre.

Ce que nous voulons, nous, libéraux sincères, qui mettons l'intérêt de parti au-dessus de nos sympathies particulières, c'est que les comités électoraux des quartiers s'occupent activement et dès maintenant à composer des listes de candidats sérieux, afin que la lutte sur le terrain de l'Association libérale puisse satisfaire la quantité incommensurable de mécontents que notre Conseil actuel a créée.

Nous laissons à nos lecteurs, le soin d'apprécier quelle est la meilleure manière d'entendre et de défendre l'avenir du libéralisme à Liège.

* * *

Après cette fin ronflante que ne désavouerait pas le ferblantier lui-même — j'aurais désiré entrer au cœur même de la question que je veux traiter.

Mais je crains que le défaut d'espace ne m'entrave dans des développements absolument nécessaires.

D'ailleurs, nous avons de la marge... mais que l'on sache que nous n'admettons

aucun mot d'ordre. *Tous en bloc...* est pour nous un bloc enfariné qui ne nous dit rien qui vaille.

ASPIC.

A l'Étudiant

Quelques écoliers qui essaient de rédiger un journal, au lieu d'apprendre leurs leçons, me traitent galamment d'imbécile.

Si ces jeunes gens espèrent que je vais leur répondre, ils se trompent rudement : je ne tire pas ma poudre aux moineaux.

NIHIL.

Goethalscianna

Après avoir pendant six semaines gardé un silence digne de M. Mouton, M. Albert Goethals s'est enfin décidé à répondre aux accusations portées contre lui.

Voici les « explications » que notre confrère a publiées dans le *Journal* d'hier :

« Le *Frondeur* m'a accusé d'avoir plagié un article de M. Adolphe Jullien, publié d'abord dans la *Revue contemporaine*, puis réédité récemment avec plusieurs autres dans un volume intitulé : *Airs variés*. Messieurs les rédacteurs du *Frondeur* m'ont sommé de leur donner des explications. Je n'ai pas cru devoir répondre à des sommations dont les auteurs taisent leurs noms. M. Adolphe Jullien a protesté à son tour dans le journal le *Français*. M. Jullien avait droit à des explications. Elles lui ont été données, et elles ont été reçues par lui avec la parfaite courtoisie qu'on ne pouvait manquer de rencontrer chez un homme de son mérite. Je suis prêt à donner des éclaircissements à MM. les rédacteurs du *Frondeur* s'ils me les demandent en me disant leurs noms. »

« ALBERT GOETHALS. »

Je me permettrai de faire remarquer à M. Goethals que sa réponse ne répond à rien du tout. En publiant un article de M. Jullien en regard d'un article de M. Goethals, j'ai fait remarqué au lecteur — ce qui du reste était bien inutile — que les deux études sur l'œuvre de Berlioz sont identiques.

Comme il n'est pas possible que M. Jullien ait plagié M. Goethals, il faut donc que M. Goethals ait plagié M. Jullien.

Il n'y a pas à sortir de là.

M. Goethals m'offre de me fournir des éclaircissements ; c'est très bien, mais je n'ai que faire des éclaircissements de M. Goethals ; c'est à ses lecteurs et aux miens qu'il les doit. S'il peut se disculper — ce qui me paraît impossible — les colonnes du *Frondeur* sont à sa disposition. Quant à moi, personnellement, la chose ne m'importe guère. Je me soucie de M. Goethals comme un moineau d'un cure-dent ; il ne m'a jamais fait ni bien ni mal, et sa personnalité m'est, somme toute, assez indifférente. Si je l'ai dénoncé, c'est parce que j'ai cru et je crois encore que l'honneur de la presse belge exige que l'on combatte les habitudes de piraterie littéraire qui semblent malheureusement ancrées chez nous ; et un peu aussi parce que M. Goethals a toujours tranché du critique influent avec une prétention agaçante.

Quant à mon nom, je ne vois pas de quelle importance il peut être dans tout ceci. J'ai cité un fait. Est-il vrai, oui ou non ? Voilà ce que le public demande à M. Goethals.

Si mon confrère se croyait insulté ou calomnié, j'admettrais qu'il demandât à se trouver face à face avec moi, et, dans ce cas, je serais certainement prêt à lui donner satisfaction et à porter la discussion sur n'importe quel terrain ; mais, ce n'est point parce que j'ai fait mon devoir en dénonçant ce que je considérais comme une mauvaise action, que j'irai me dépouiller d'un pseudonyme derrière lequel, d'ailleurs, on trouvera toujours un homme prêt à supporter la responsabilité de ses affirmations.

CLAPETTE.

Piqûres.

On vient de découvrir, en poursuivant les petits-frères de Maltebruge pour actes de brutalité commis sur leurs jeunes élèves, que plusieurs d'entre eux avaient également commis sur ceux-ci des outrages immondes.

C'est souvent le hasard qui fait découvrir ces pots... aux ignominies.

Du moment que vous remuez un peu cette fange, il en sort une puanteur *sui generis*.

Devant ces nombreuses découvertes, chaque jour plus nombreuses, n'est-il pas du devoir du gouvernement d'intervenir ?

Dans toute la Belgique, des faits semblables doivent se passer à l'heure actuelle, selon toutes les probabilités.

L'organisation spéciale de cette corporation se prête, d'ailleurs, merveilleusement à l'extension de cette plaie dont nos enfants sont victimes, les pratiques ignobles de ces cochons étant enseignées par ceux d'entre eux qui parviennent à éviter les coups de la justice.

A notre avis, le danger est pressant et le gouvernement serait vraiment coupable s'il n'ouvrait pas enfin les yeux et ne tâchait d'y remédier radicalement.

* * *

Quand revient la discussion du budget des Travaux publics, tous les journaux, à quelque nuance qu'ils appartiennent, reprennent un vieux cliché :

« A propos du budget des Travaux publics, toute la série des quémendeurs a commencé à défilier, réclamant qui un pont, qui un... »

Eh ! mais, ne vous semble-t-il point que nous en serions arrivés à une période bien heureuse si les discussions à la Chambre s'en tenaient à l'opportunité de certains travaux, à la discussion des intérêts matériels et moraux du pays, plutôt que cette éternelle dispute du calottin et du libéral.

Je sais bien que cela sera impossible tant qu'il y aura un calottin. Mais quel heureux pays ce serait.

* * *

Jedi, jour de l'Ascension, M. Grosjean, conseiller communal et libéral attitré, a fait celle de la montagne de Chèvremont.

Dans quel but l'honorable mandataire des librepenseurs faisait-il ce pèlerinage ?

On nous donne la clef de ce mystère en nous apprenant que lorsqu'il s'est porté comme candidat à l'Association, il avait intérieurement promis le voyage s'il réussissait.

Jusqu'à présent il n'avait pu réaliser sa promesse.

La justice des hommes, ou l'art de se fourrer le doigt dans l'œil, par Barnabé.

Roman judiciaire qui ne sera probablement pas primé au prochain concours de littérature nationale.



Un monsieur d'apparence respectable se promène en ville



Il s'arrête devant l'étalage du Perron.... Koumirin.



Exclamations d'horreur en voyant étalés: « Les mystères du Confessionnal ».



Il s'arrête ensuite devant chez M. D. D. aucuns eurent que c'était pour contempler une paire d'yeux nées qui luisaient dans l'ombre.



Puis il retourna chez lui avec une certaine précipitation.



Il envoya de suite une dénonciation au commissaire de police.



Lequel accourut aussitôt saisir les pauvres mystères, devant les employés du Perron non moins saisis!



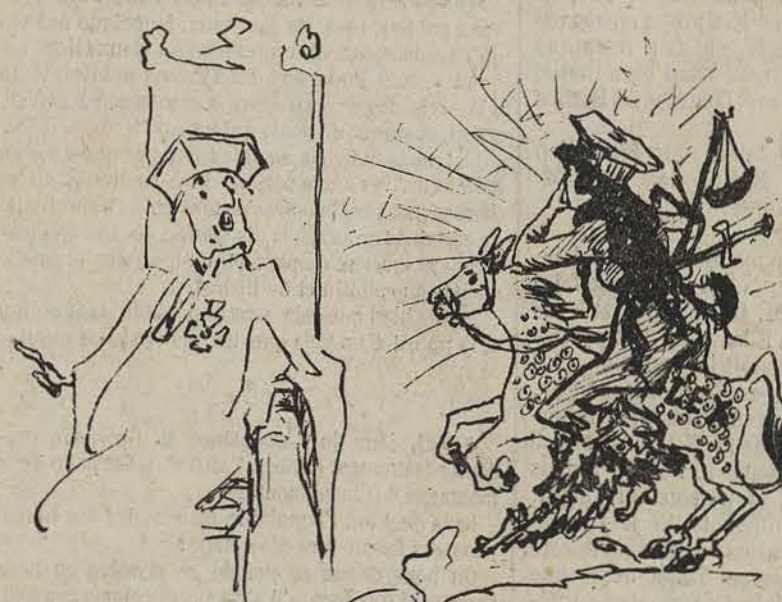
L'ouvrage fut examiné par le parquet



L'instruction, menée rapidement, ne dura que sept mois.



Les accusés comparaissent devant leurs juges; messieurs les jurés tendent les oreilles.



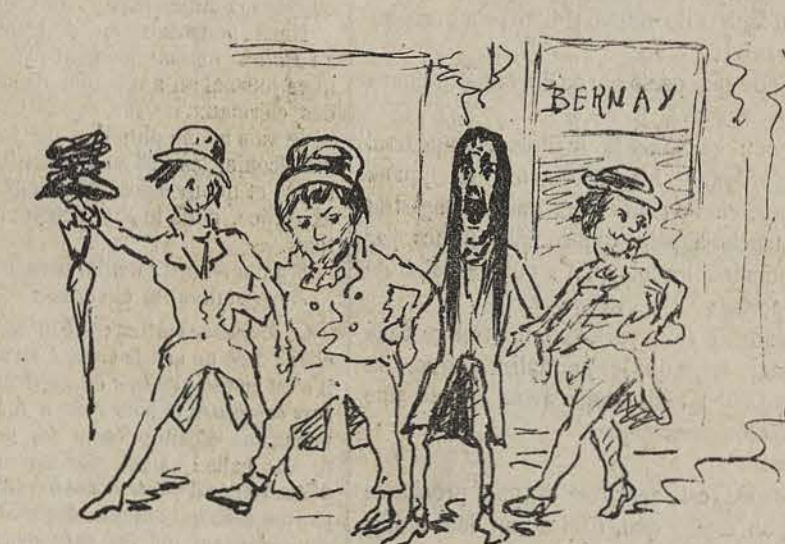
Mais M. le Président, qui a cru s'apercevoir que la Justice se fourre le doigt dans l'œil,



renvoie l'affaire aux Calendes Grecques. Joie des prévenus. Sur leur passage, Pandore enthousiasmé présente les armes aux jolis yeux noirs.



Les accusés, renvoyés dos à dos, ne s'épousent pas; ce qui ne les empêche pas d'avoir beaucoup d'enfants chacun de leur côté; mais ils n'en firent point des procureurs généraux.



L'immoral de l'histoire, l'après-midi du jour du jugement.

Et qu'on vienne encore nous dire que les convictions libérales ne peuvent s'accorder avec le catholicisme.

ASPIC.

Le procès Blanvalet

Jamais procès n'avait excité la curiosité à un pareil degré. Dès la veille, à 3 heures du matin, une foule énorme, que l'on peut facilement évaluer à trente mille personnes et deux cents capucins, se pressait sur la place St-Lambert en attendant l'heure de l'audience.

Des rédacteurs du *Balai*, faisaient prendre patience au public en exécutant quelques tours amusants et en disant de bons mots, pendant que le pitre *Rinaldo* vendait, au profit des petits frères de Renaix, un « *recueil de calembourgs et de recettes pour exécuter les tours d'escamotage les plus surprenants.* »

A 9 heures, les portes furent ouvertes à un nombre incalculable de battants et la salle de la 3^e chambre — aussi vaste, cependant, que les conceptions de M. l'ingénieur Douhard — fut envahie. Deux minutes après, la Cour faisait son entrée.

Le procureur-général ayant exigé que le jugement fut rendu avec pompe, on avait remplacé les gendarmes par des pompiers, lesquels avaient du reste pris quelques gendarmes chez Myen.

Un homme, jeune encore, et une jeune fille très bien se reposaient calmement — comme dirait M. Jacobs — sur le banc des accusés. Les avocats compulsaient leurs dossiers; le public frémissait; on s'attendait à une chaude escarmouche, quand le président se leva et lut un arrêté qui aurait dû être conçu dans ces termes:

La cour:

» Attendu que l'éditeur de l'ouvrage les *Mystères du Confessionnal*, est connu et domicilié en Belgique, et que, dans ce cas, le vendeur ne peut être poursuivi;

» Attendu que l'éditeur ayant été acquitté par la Cour d'assises du Brabant, il ne peut non plus être poursuivi;

» Attendu que personne ne devrait être poursuivi;

» Attendu que c'est M. le Procureur-général qui a ordonné les poursuites et, qu'en conscience, on ne peut exiger que ce magistrat — qui touche à peine quinze mille francs par an — connaisse les lois qu'il a pour mission de faire respecter;

» Attendu, d'autre part, que le prestige de la magistrature exige que les journalistes ne sortent pas de la Cour d'assises sans avoir obtenu une condamnation quelconque;

» Arrête:

» L'affaire est renvoyée à une prochaine session; on espère que, d'ici là, un délit moins imaginaire pourra être mis à charge des accusés. »

* * *

Le dénouement ridicule de la mauvaise plai-

santerie dont un confrère a failli être victime, a été accueilli par un franc éclat de rire.

Le parquet est sorti amoindri de cette sottise affaire. Désormais, on ne dira plus: ignorant comme une carpe, mais bien... peu instruit (soyons gracieux) comme un procureur-général.

CLAPETTE.

Les hommes du monde

Jeudi, jour de l'Ascension, quelques personnes ont pu admirer deux jeunes gens de la *société* liégeoise qui passaient agréablement l'après-midi, en crachant du haut de leur fenêtre, rue du Pont-d'Ile, sur les passants et surtout sur les « *passantes.* »

Si ces polissons à particule, renouvellent leurs farces de voyoux, nous nous ferons un devoir de les signaler à la police.

A bon entendeur.....

NIHIL.

A coups de fronde

Le *Balai* m'amuse.

Comme je n'aime pas à m'amuser seul, je vais faire généreusement partager ma joie à mes lecteurs, en leur servant quelques morceaux extirpés du journal satirico-cafarde. Sa riposte à la raclée que j'ai eu le plaisir de lui administrer est assez drôle. Ecoutez ces balayeurs:

NOS CONFRÈRES.

Les journaux à caricatures se sont montrés très généreux à notre égard: ils nous ont taillé dans leurs colonnes des réclames d'autant plus efficaces qu'elles étaient plus niaises. Tout le monde a voulu lire ce *Balai*, qui donnait la berlue et faisait perdre la tramontane à ces gens qui sont accoutumés de ne servir jamais à leur public que le français académique le plus pur et le sel attique le plus exquis.

La réclame que nous avons faite au *Balai*, est gratuite mais non désintéressée. Les Spartiates grisaient les Ilotes afin de montrer aux jeunes citoyens combien l'ivrognerie est hideuse.

Nous, nous essayons de trouver des lecteurs au *Balai*, tout simplement parce qu'après avoir lu ce journal on a une idée de la bêtise colossale des cléricaux.

Je vais même plus loin. Si le *Balai* ne pouvait écouler les 125 numéros qui constituent son tirage et qu'un léger subside put assurer son existence, nous le lui accorderions bien volontiers.

Sommes-nous gentils, hein!

Je reproduis les citations:

Le *Frondeur* surtout a été d'une libéralité princière: dans un article signé d'un nom de harengère, il s'est amusé à décrier ce qu'il appelle la *littérature balayreuse*, et pour cela il n'a rien trouvé de mieux que d'étaler toutes les grâces du langage de la halle: aussi sommes-nous très flattés d'être traités d'*idiots et de bêtes* (il n'y a pas de quoi) par des gens qui ont une idée aussi juste de l'esprit gaulois et qui ont fait leur nymphe Egérie d'une Angot de 24^e classe. Quoi de plus délicieux en effet que de s'entendre dire par cet aimable *Frondeur* qu'on a besoin d'une leçon de style et d'orthographe? Pour l'orthographe n'est-il pas un modèle; car bien qu'en général toutes les fautes de ce genre trouvent

leur cause dans une erreur du prote, lui, *Frondeur*, sait en commettre que, malgré toute la bonne volonté possible, on ne peut attribuer qu'à l'ignorance du rédacteur: exemple: *c'était* des hourras!

Pauvre *Balai*.

Faut-il qu'il ait de la déveine! non seulement la phrase qu'il cite est parfaitement correcte, puisqu'elle signifie: *cela était des hourras* (lire Balzac), mais le *Balai* lui-même, correct une fois en passant, imprime tout au long à sa première page: « *c'était* des moulins à vent. »

Est-ce que cette faute doit être attribuée à l'ignorance de *Cervantes* à qui ils ont emprunté la légende placée sous leur dessin?

* * *

Une perle:

Ziane, entrant chez Collette-Boileau, le vit à sa toilette, ayant les épaules couvertes de ses beaux cheveux: « Ah! monsieur, dit-il, voilà vraiment des cheveux de génie. »

— Vous trouvez! dit Collette. Si vous voulez, je me les ferai couper pour vous en faire une perruque.

Gros malin, va!

* * *

Plusieurs perles:

« Je reçois une lettre à l'instant. L'auteur me paraît furieux: c'est pourquoi l'excuse volontiers ses fautes de français et d'orthographe. (Parbleu! vous avez des raisons pour cela.) Je lui dirai seulement que les lettres du genre de la sienne ne s'envoient pas par la poste: on vient soi-même les apporter et l'on reçoit incontinent la réponse. »

» Décidément c'est une triste invention que l'écriture, à cause de l'ubiquité qu'elle donne aux personnes. (?) Si « l'autre » ne savait pas à peu près écrire, il serait simplement bête chez lui, tandis que, par sa lettre, il est bête jusque dans nos bureaux. »

MOURZOUK.

Eh bien, dites donc, il doit joliment s'y trouver à sa place dans vos bureaux.

CLAPETTE.

La chasse aux Abaluwes

J'ai à signaler, à la Société protectrice des animaux, un acte de la plus haute barbarie.

Un agent de police est préposé à la destruction des hannetons qui *zument* sur l'île aux Aguesses, bien connue des liégeois et surtout des liégeoises.

Jeudi dernier, un de ces aimables agents arpenta l'île à grands pas, attendant l'ennemi avec des balancements d'épaules dont les portefaix ont presque seuls le secret.

Seulement, les hannetons *flairant* la présence du casque, ne se montraient pas. C'est à ce moment que le scaphandre se dit que pour gagner ses appointements il devait faire quelque chose; il se mit donc en devoir de chasser... les personnes qui se promenaient tranquillement, en les menaçant, avec la politesse exquise qui caractérise nos *porte-chaudron*, d'un procès-verbal si elles n'évacuaient pas l'île à l'instant même....

Je me demande quel mal peuvent faire les désœuvrés qui passent par un chemin libre depuis le déluge et peut-être avant.

Craindrait-on, par hasard, qu'elles ne mangent le foin qui y pousse?

Non, mais il paraît, d'après M. l'agent, que l'île est une propriété privée.

Il est possible que cette propriété soit privée, mais alors pourquoi ne la clôture-t-on pas?

Je crois plutôt que dans ceci, c'est l'agent qui est privé de l'intelligence qu'il devrait avoir pour faire honneur à son couvre-chef.

En établissant une simple clôture, le factionnaire devenu garde-champêtre, serait inutile et on pourrait le relever de son poste dangereux et fatigant, sinon, il paiera un jour de sa vie tant de bravoure et de dévouement à la sainte cause. Il pourrait également rejoindre la brigade qui recherche si activement les assassins de Pirard.

En attendant, le public est averti que la chasse aux *abatoués* est prohibée sur l'île aux Aguesses, à moins que l'on ne soit muni d'un port d'armes et d'un pourboire pour M. l'agent.

PAN.

Faits printaniers.

On signale depuis quelques jours divers cas d'aliénation mentale dans le personnel de la police. Les médecins appelés à visiter les malheureux atteints de folie ont tous déclaré qu'ils se trouvaient en présence d'une marmitonite occasionnée par le port des casques et ont préconisé le retour à l'ancien képi.

Si l'Edilité continue à imposer la ridicule cette coiffure à nos agents de police, les populations peuvent s'attendre à tout lorsque les casques produiront leur petit effet sur certains policiers qui n'ont avec le manuel de politesse que des rapports aussi rares que la chasteté chez les petits-frères.

Caveant consulés.

A propos des élections d'octobre, y aurait-il des inconvénients à demander ce que fait le Comité de l'Association libérale. Il ne se figure pas s'imaginer que M. Bya, son élégant secrétaire, va faire l'élection tout seul et il ne croit pas non plus réussir en se croisant les bras pendant que l'ennemi travaille ferme et sans relâche.

Ce serait trop drôle.

C'est embêtant à la fin de voir combien on se préoccupe peu de l'avenir. Il est temps cependant que l'on recherche des candidats sérieux à opposer à ceux de nos adversaires, il ne faut pas qu'au dernier moment on vienne présenter des nullités et faire le jeu des catholiques en embarrassant fort certains libéraux qui ne voudront pas envoyer siéger à l'Hôtel-de-Ville des individus dont l'incapacité est cotée très haut sur la place.

Quatre mois seulement nous séparent de l'élection et nous estimons que ce n'est pas trop pour faire un choix judicieux parmi les différents compétiteurs qui se présenteront.

On nous assure, mais nous publions la chose sous toutes réserves, que M. Vandeborn l'ex-candidat indépendant, actuellement catholique, (en attendant mieux) est en instance auprès du Pape pour obtenir un fort stock d'indulgences à distribuer au mois d'octobre aux électeurs liégeois qui voteront pour la liste de la Concordia.

Sa sainteté ayant émis quelques doutes sur la sincérité des convictions de notre compatriote, celui-ci s'est immédiatement rendu à Rome.

Après avoir baisé le nombril du Pape avec

toute la componction que comporte un acte d'une pareille importance, M. Vandeborn a plaidé sa cause avec tant de chaleur qu'il a fait fondre plusieurs livres de bougies que des pèlerins venaient d'apporter.

Le saint père fut tellement ému qu'il accorda (son violon) à M. Vandeborn tout ce qu'il plut à celui-ci de demander.

Les indulgences ainsi conquises doivent arriver ces jours-ci par les trains spéciaux à la gare des Guillemins. On en mettra de suite une certaine quantité en circulation.

Nous nous permettons de présenter à M. le Bourgmestre une très humble requête en le priant de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour éviter les épidémies que pourraient fort bien causer les dépôts laissés par les récentes inondations.

Comme nous avons toujours été avec le mayer dans des termes meilleurs que ceux dans lesquels il s'exprime, nous espérons qu'il ne refusera pas de se rendre à nos desirs.

Nous savons parfaitement qu'une petite peste quelconque révélerait des dévouements nouveaux et procurerait au gouvernement une belle occasion d'ouvrir les écluses de sa générosité et de faire pleuvoir de nouvelles décorations, cependant nous croyons que cet élément n'est pas indispensable pour la réussite de nos fêtes pendant lesquelles il y aura assez d'occasions de combler les lacunes qui pourraient exister parmi les gens à crucifier.

Au moment où nous mettrons sous presse le Conseil communal adopte probablement les plans, les devis et le cahier des charges pour la construction du Conservatoire royal de musique.

Enfin!! ce n'est pas malheureux, il y a assez longtemps que cela dure. On commençait à prendre son mal en patience, on n'y pensait plus. Maintenant que nos conseillers communaux viennent nous rémemorer la chose, nous allons de nouveau être livrés à toute les transes occasionnées par une longue attente.

Etant donnée la lenteur avec laquelle on a procédé jusqu'à présent, nous pourrions, d'après les culeuls d'un mathématicien éminent, entendre le premier concert du Conservatoire dans la nouvelle salle, en l'an 1900, en admettant que les plans ne subissent plus aucune modification.

DAVID.

Dernière heure

CORRESPONDANCE TUNISIENNE.

Je pars aujourd'hui; en ce moment je me trouve à Tabarka, où je dois m'embarquer. Un beau navire, se balance gracieusement dans le port, en attendant le départ.

Depuis ma dernière lettre il ne s'est plus rien passé de bien important ici; vous aurez appris par la voie des journaux que la France a traité avec le bey. Je m'empresse de vous dire que, dès le moment où les signatures ont été apposées au bas des pièces officielles, les hostilités ont complètement cessé. Quelques Tunisiens se sont bien amusés à chouriner quelques français, mais cela ne tire pas à conséquence; c'était pour s'entretenir la main. Du reste, aussitôt que

le bey a appris la chose, il a fait appeler les coupables et les a sévèrement admonestés.

L'industrie liégeoise commence à s'introduire ici; c'est ainsi que tous les bambins sont en possession de petits ballons venant des magasins du Louvre, cela semble indiquer que les ménagères d'ici font revenir de Liège leurs confections. Inutile de vous dire que cette découverte a fait vibrer ma fibre patriotique comme une corde de contrebasse sur laquelle on aurait raclé pendant plusieurs heures.

Je vous ai parlé dernièrement d'une réclamation que j'ai faite à la poste; je viens de recevoir du percepteur une lettre qui m'apprend que ma requête n'est pas fondée et, qu'en conséquence, on confisque au profit du trésor le cautionnement que j'ai déposé.

Cette formalité s'accomplit, paraît-il, chaque fois qu'un particulier embête l'administration par des réclamations injustes. La mienne était du nombre, on m'a prouvé que la poste n'était pas en faute, les journaux sont arrivés, mais le facteur les a conservés pour instruire sa famille.

Il ne me reste qu'un moyen à ce que m'a dit un haut fonctionnaire; c'est d'intenter une action au facteur; en quelques mois l'affaire serait plaidée et justice me serait rendue.

Malgré les grandes facilités que m'accorde la loi, je préfère laisser tomber la chose à l'eau et ne pas déranger la justice.

J'espère que vous conserverez, jusqu'à mon retour, les numéros du journal qui manquent à ma collection par suite de l'infidélité du facteur.

CHARLES-AUGUSTE.

P.-S. Sur le point de fermer ma lettre, je suis interrompu par les cris d'une centaine de tunisiens qui assomment un matelot français qui faisait de l'œil à une marchande de pommes de terre frites. J'ai voulu intervenir mais j'ai reçu sur l'œil gauche un coup de poing qui l'a fait ressembler à un radis noir. Ce léger accident retardera mon retour de quelques jours.

C.-A.

Annonces

CAFÉ NATIONAL,

Place Saint-Lambert.

Tous les soirs à 8 heures, dans les jardins

CONCERT DE SYMPHONIE.

ENTRÉE LIBRE.

Ne jetez plus vos vieux Parapluies, la grande Maison de Parapluies, n° 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe angl., à 2 fr., en soie à fr. 5-45, 6-50, 7-50, 9-00 et 12-00.

On demande un Répétiteur de droit, s'adresser aux initiales «ERNST, procureur-général» poste restante.

Liège.— Imp. E. PIERRE, frères, rue de l'Etuve, 12

BRASSERIE DE MUNICH PLACE DU THEATRE

Variante bière de Munich

1/2 litre ... 0.20
1/2 litre ... 0.35
1 litre ... 0.70

Sauces
Pâtisseries

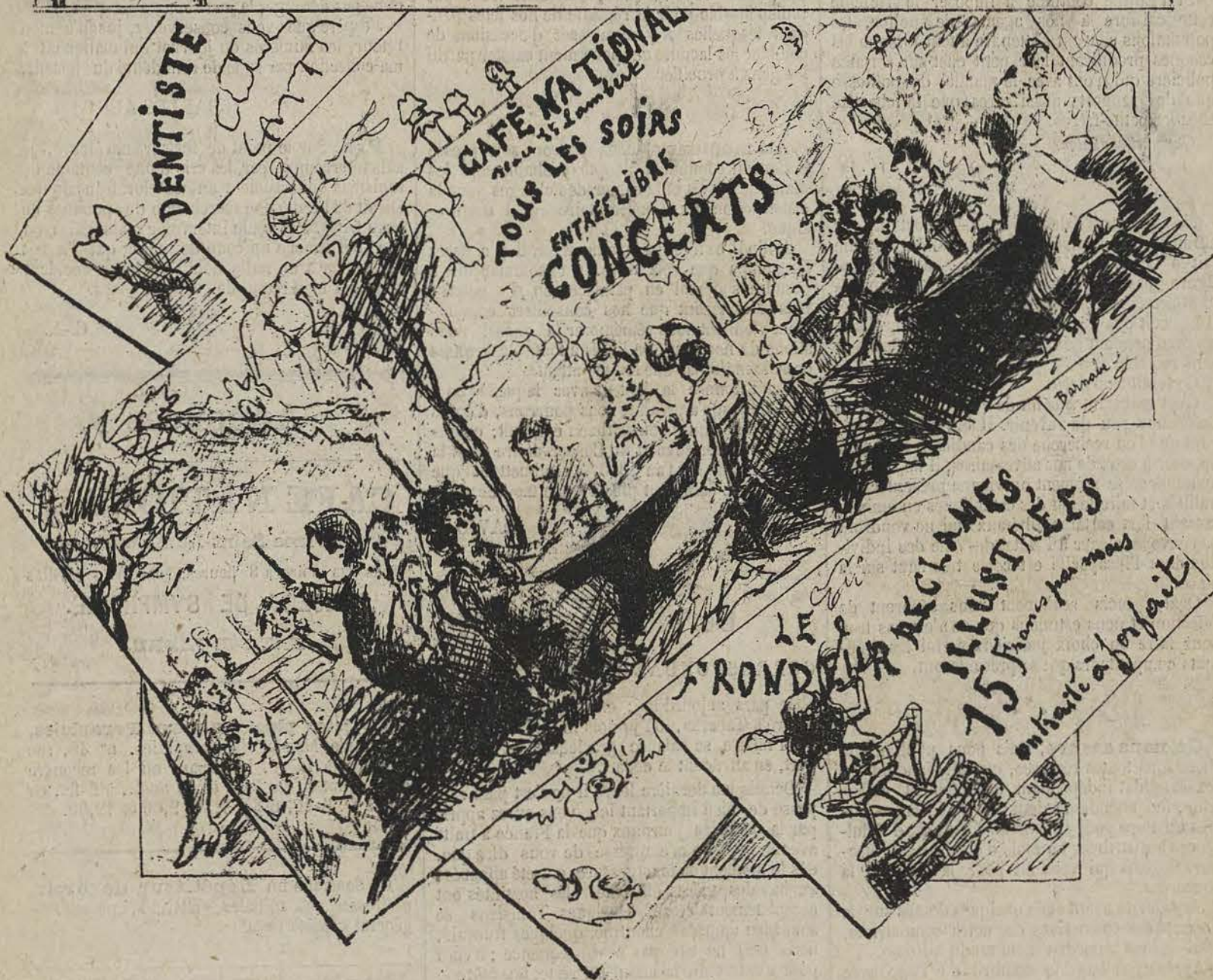


DENTISTE

CAFÉ NATIONAL
rue de la Liberté

TOUS LES SOIRS
ENTRÉE LIBRE

CONCERTS



LE ROND
LE ROND
RECLAMES
ILLUSTREES
15 francs par mois
abonnement forfait